

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 50209 Numéro SIREN : 489 794 503 Nom ou dénomination : 3 J FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2019 sous le numéro de dépôt 2680

*Certifié conforme par le
président
D. Jullien*

Comptes annuels

2018

SAS 3 J FINANCE

GESTION PORTEFEUILLE TITRES

6 rue Louis Blériot ZI du Rocher Vert
77140 NEMOURS

APE : 7022Z

Siret : 48979450300016

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

SOCOGERE Melun

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile de France

90 rue Pascal 77000 VAUX LE PENIL

Tél : 01.60.56.57.57

Fax : 01.60.56.57.67

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Rapport de présentation des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
2. Détail des comptes	17
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	21
Soldes intermédiaires de gestion	23
3. Autres informations	25

Comptes annuels

2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etats de synthèse des comptes

Rapport de présentation des comptes

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 04/12/2007, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 3 J FINANCE relatifs à l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	1 161 626
Chiffre d'affaires	12 000
Résultat net comptable (Perte)	-75 862

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à VAUX LE PENIL
Le 10/09/2018

LOPEZ DE RODAS CHRISTIAN
EXPERT COMPTABLE



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	905 692		905 692	905 692
Créances rattachées aux participations	199 074		199 074	241 553
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 104 766		1 104 766	1 147 245
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	56 832		56 832	33 298
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28		28	2 646
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 860		56 860	35 944
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 161 626		1 161 626	1 183 189
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	857 503	855 853
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-75 862	1 650
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	891 642	967 503
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 800	27 400
Emprunts et dettes financières diverses (3)	233 522	183 753
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 062	4 399
Dettes fiscales et sociales	600	133
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	269 984	215 685
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 161 626	1 183 188
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	269 984	215 685
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			12 000	12 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			86 165	6 988
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			86 165	6 988
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-74 165	5 012
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 697	3 069
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 697	3 069
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 697	-3 069
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-75 862	1 942

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		292
Total des produits (I+III+V+VII)	12 000	12 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	87 862	10 350
BENEFICE OU PERTE	-75 862	1 650
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels

2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 J FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 1 161 626 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 75 862 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a continué sur l'exercice de développer le projet de franchise par le biais entre autre du salon de la franchise ainsi qu'a des campagnes publicitaires importantes. Les contrats ont été préparés par des avocats spécialisés. Toutes ces charges expliquent le résultat déficitaire de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 147 245		42 479	1 104 766
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 147 245		42 479	1 104 766
ACTIF IMMOBILISE	1 147 245		42 479	1 104 766

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DES LIS CHOCOLAT 77140 NEMOURS	40 000	356 211	100,00	9 254
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	905 692	905 692			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 906 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	199 074		199 074
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	56 832	56 832	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	255 906	56 832	199 074
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 269 984 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	31 800	31 800		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 062	4 062		
Dettes fiscales et sociales	600	600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	233 522	233 522		
Produits constatés d'avance				
Total	269 984	269 984		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	31 800			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	27 400			
(**) Dont envers les associés	233 522			

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parv	3 000
Total	3 000

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 000 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

3 J FINANCE
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 100.000 €
Siège Social : rue Louis Blériot
Z.I.A du Rocher Vert - 77140 Nemours
489 794 503 RCS MELUN

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2018**

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

L'assemblée générale,

après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de gestion du président sur l'exercice clos le 30 juin 2018, et constaté que l'exercice se clôture par une perte de 75.861,65 euros,

DECIDE d'affecter ce résultat en intégralité au compte « report à nouveau » qui sera ainsi porté de 857.503,35 € à 781.641,70 € après affectation.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale,

DONNE tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour faire tout dépôt ou accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président
M. Denis Jullemier



Expertise Comptable
Audit & Conseil

Associés
Commissaires aux comptes

Christophe ROLA
Nicolas CAUQUIS
Christophe JOUIN
Guillaume MONIER
Aurélien RÉTY-BOISFARD
Xavier POULET-GOFFARD
Yann HERVE

71, rue du Fb Saint-Honoré
75008 Paris
Tél : 01 42 66 66 75
orcominternational@orcom.fr

15-17, rue Clisson
75013 Paris
Tél : 01 53 79 63 63
orcomparis@orcom.fr

30 avenue de l'Amiral Lemonnier
78160 Marly-le-Roi
Tél : 01 39 16 40 20
orcomfnc@orcom.fr

46, rue Auguste Barbier
77305 Fontainebleau Cedex
Tél : 01 64 69 58 58
orcomsm@orcom.fr

2 allée de la Mixité
Immeuble La Croix du Sud
ZAC du Carré Sénart
77127 Lieusaint
Tél : 01 78 48 22 27
orcomedex@orcom.fr

ORCOM AUDIT IDF

Société de Commissaires
aux Comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux comptes
de Paris

S.A.S AU CAPITAL DE 100.000 €
RCS PARIS 820 131 449
N° CEE : FR 29 820 131 449

Fontainebleau, le 21 Janvier 2019

S.A.S 3J FINANCE
6, rue Louis BLERIOT ZI du Rocher Vert
77140 NEMOURS

SM/CJI
APR

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli les rapports que nous avons établis en notre qualité de commissaire aux comptes de la 3J FINANCE relatifs à l'exercice clos au 30 Juin 2018.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments distingués.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES ORCOM AUDIT,
Représenté par Christophe JOUIN

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

3J FINANCE

30 JUIN 2018

3J FINANCES

SAS au capital de 100 000 €

**Siège social : 6, rue Louis BLERIOT ZI du Rocher Vert
77140 NEMOURS**

SIRET : 489 794 503

S O M M A I R E

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

3J FINANCE

SAS au capital de 100 000 €

**Siège social : 6, rue Louis BLERIOT ZI du Rocher VERT
77140 NEMOURS**

SIRET : 489 794 503

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES

Exercice clos au 30/06/2018

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à FONTAINEBLEAU, le 15 Décembre 2018
Le Commissaire aux comptes
ORCOM AUDIT, représenté par

 Christophe JOUIN

3J FINANCES

SAS au capital de 100 000 €

**Siège social : 6, rue Louis BLEROT ZI du Rocher Vert
77140 NEMOURS**

SIRET : 489 794 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3J FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3J FINANCES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Il n'existe pas d'évènement ou de décision intervenu au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur apparue importante au commissaire aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3J FINANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée Générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

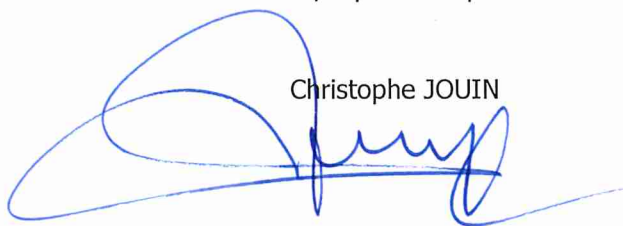
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FONTAINEBLEAU, le 15 Décembre 2018

Le Commissaire aux comptes

ORCOM AUDIT, représenté par

Christophe JOUIN



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 000 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 906 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	199 074		199 074
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	56 832	56 832	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	255 906	56 832	199 074
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 147 245		42 479	1 104 766
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 147 245		42 479	1 104 766
ACTIF IMMOBILISE	1 147 245		42 479	1 104 766

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 J FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 1 161 626 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 75 862 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		292
Total des produits (I+III+V+VII)	12 000	12 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	87 862	10 350
BENEFICE OU PERTE	-75 862	1 650
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	857 503	855 853
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-75 862	1 650
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	891 642	967 503
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 800	27 400
Emprunts et dettes financières diverses (3)	233 522	183 753
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 062	4 399
Dettes fiscales et sociales	600	133
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	269 984	215 685
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 161 626	1 183 188
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	269 984	215 685
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Rapport de présentation des comptes

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 04/12/2007, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 3 J FINANCE relatifs à l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018.

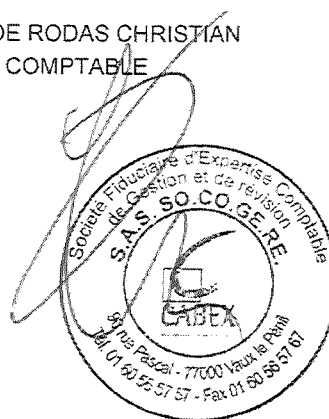
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	1 161 626
Chiffre d'affaires	12 000
Résultat net comptable (Perte)	-75 862

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à VAUX LE PENIL
Le 10/09/2018

LOPEZ DE RODAS CHRISTIAN
EXPERT COMPTABLE



 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Rapport de présentation des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
2. Détail des comptes	17
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	21
Soldes intermédiaires de gestion	23
3. Autres informations	25

